



CLDAO-hugolacroix

Le nouveau conseil municipal se met à l'œuvre



Sur la photo, de gauche à droite : Denise Mercier, Marc Tanguay, la mairesse Louisa Gobeil, Jasmin Cameron, Lyne Vachon, Fernand Filion, Jacques Chabot.

Sommaire

Affaires municipales	10 à 13
Environnement	9
Loisirs	15
Opinions	6

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4 - 5
*Gilles Fortier	5
*Cercle de fermières	9
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	
*MFC	
*Lise Bouillon	8
André Chrétien	2 - 3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.-P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante Infographiste
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateurs :	André Chrétien Lise Bouillon
Rédacteur en chef :	André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

**C'est une visibilité
incontournable**
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Reportage

Entreprise



Une de perdue, deux de trouvées

Vous vous rappelez peut-être ce roman de Georges de Boucherville qui a ému et même fait pleurer nos mères et nos grands-mères. Souvent ne répétons-nous pas, à tort, ce vieux cliché : « Pas grave, une de perdue, deux de trouvées » quand un ado vit une peine d'amour.

Assez fréquemment on entend des citoyens nostalgiques ramentant cette marotte : avant, à Palmarolle, on avait toutes sortes d'entreprises qui sont disparues aujourd'hui, une beurrerie, une boulangerie, un concessionnaire automobile, etc. Il faudrait rappeler à ces pessimistes que si on a perdu des commerces et des entreprises, on en a par contre retrouvés plus qu'un, comme le dit le titre du présent article.

Saviez-vous que Palmarolle est l'une des deux municipalités rurales de l'Abitibi à ne pas avoir vu sa population diminuer depuis 20 ans? Pendant ce temps, de nombreuses nouvelles entreprises se sont installées sur notre territoire. Citons-en quelques-unes : construction de murs préfabriqués (une usine présentement en pleine expansion), une entreprise d'usinage de pièces, un atelier de soudage et de fabrication d'objets et d'appareils destinés à l'industrie, un comptoir de vente de fer et d'aluminium, une quincaillerie qui s'agrandit sans cesse, plus d'un entrepreneur en construction commerciale et résidentielle, une firme d'aménagement paysager, des entrepreneurs en excavation, des fabricants de meubles et

d'armoires, etc. Plusieurs parmi cette énumération ont un rayonnement régional et même national.

Tous ces prolégomènes pour arriver à vous parler d'une entreprise nouvellement installée dans notre patelin : *Centre de beauté Claudie Morin*. Une maison au cœur du village, en bordure de la route 393, riveraine de la rivière Dagenais était à vendre. Claudie a sauté sur l'occasion pour en faire l'achat afin d'y aménager sa boîte déjà installée ici et permettre à sa mère, Réjeanne Marcil, de déménager son studio de beauté de La Sarre à Palmarolle.

Ce nouveau duo mère-fille a de nombreux projets, en plus d'offrir des soins traditionnels, on y a ajouté des traitements de physiothérapie de même que les services d'une travailleuse sociale. Comme le dit si bien Claudie lors de notre rencontre, « c'est bien d'avoir un beau corps, mais il faut aussi être bien dedans ». C'est pour cela que la propriétaire et sa mère veulent en faire un centre de relaxation et de détente.

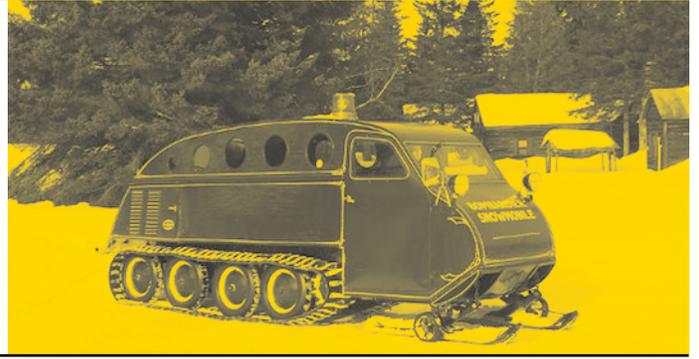
Pour atteindre ces objectifs, outre la massothérapie et une offre de counseling social, on projette d'installer des équipements de relaxation tels des spas et des exercices de détente de toutes sortes, on ira probablement jusqu'à offrir des séjours à court terme, incluant l'hébergement et les repas, en collaboration avec les services locaux déjà en place.

Les nouvelles femmes entrepreneures, Réjeanne Marcil et Claudie Morin, sont plus que satisfaites de leur initiative d'ouvrir cette MAISON DE LA BEAUTÉ à Palmarolle, elles affirment avoir conservé leur clientèle originale et avoir recruté de nouvelles ouailles...

Pour Réjeanne ce fut une excellente décision de déménager son affaire de La Sarre à Palmarolle, elle y trouve plus que son compte, le seul problème c'est qu'elles sont toutes deux débordées d'ouvrage, elles devront possiblement embaucher du personnel qualifié supplémentaire. Le *Journal Le Pont de Palmarolle* leur souhaite de la prospérité à Palmarolle. Cet article peut sembler, auprès des lecteurs de leur mensuel communautaire, faire la promotion d'un commerce en particulier. Nous tenons cependant à leur rappeler que *Le Pont* s'est toujours fait un devoir de consacrer quelques pages de son mensuel à l'annonce et à la description de toute nouvelle entreprise qui démarre dans les limites de leur municipalité. Souhaitons que d'autres initiatives voient le jour à Palmarolle, c'est si bon de profiter de commerces locaux, de services de proximité et de donneurs d'emplois à nos gens.

NDLR : Si vous avez des nouvelles au sujet de la réouverture de notre station d'essence au village, communiquez avec nous.

Le plus beau jour de ma vie



Le plus beau jour de ma vie, c'était le jour de l'An. Mon nom est Bombardier; je sais que tout de suite vous m'associez à des avions, si ce n'est pas à une dame du prénom de Denise que vous voyez à la télé : on l'appelle madame Bombardier.

Moi, c'est MONSIEUR BOMBARDIER, je ne vole pas dans les airs, je reste sur la terre ferme, ou plutôt, sur la terre enneigée. Je m'appuie sur deux chenilles latérales et je me dirige à l'aide de deux skis articulés à l'avant. Je suis né en 1942, du génie d'un homme qui m'a donné son nom... Je suis un véhicule qu'on utilisait jadis pour le transport de passagers, de matériaux et de denrées de toutes sortes.

Parfois même on m'attelait à un train de « sleighs » pour le transport du bois et l'approvisionnement des magasins, dans les campagnes où les chemins n'étaient pas déneigés. On a même fait appel à mes services pour le transport d'écoliers.

Mon travail était plutôt monotone durant la longue saison hivernale, mais, la journée qui me comblait de bonheur c'était le jour de l'An. Ce jour-là, on ne me demandait pas de haler de lourdes charges, mais de transporter des hommes, des femmes et des enfants débordants de joie. Je faisais la navette d'une maison à l'autre, dans les rangs pour permettre de joyeuses retrouvailles entre parents et enfants, entre oncles et tantes, entre grands-parents et petits-enfants...

Vous ne pouvez pas savoir combien j'étais heureux quand je m'arrêtais devant une galerie, comme on disait à l'époque, pour parler d'un perron, et que je voyais une ribambelle d'enfants débouler l'escalier pour se précipiter dans ma cabine faite de contreplaqué, en poussant des cris de joie, en se bousculant pour prendre place sur mon siège en U qui pouvait permettre une place assise à plus de

douze adultes. C'est d'ailleurs de ce fait que mon prénom est B. douze, ce qui veut dire : Bombardier 12 places.

À d'autres endroits c'est une bande de joyeux fêtards qui requérait mes services. C'est en chantant et en riant qu'ils montaient à mon bord. Avec un tel groupe je devais me montrer discret et tolérant, je faisais semblant de ne pas voir circuler, de main à main, le « 26 onces » de gin qui, en même temps, faisait du bouche à bouche. Je fermais aussi les yeux quand je voyais une jeune tante s'asseoir sur les genoux d'un beau neveu à peine plus jeune qu'elle même s'il restait des places libres sur le grand banc...

Et, quand j'arrivais au point de livraison de ma précieuse marchandise, ma portière à peine ouverte, j'entendais la musique des violoneux qui s'échappait à travers les murs et la porte grande ouverte de la maison, dans l'embrasure de laquelle je distinguais la silhouette de l'aïeul, les bras ouverts pour accueillir sa progéniture et ses descendants.

Ce n'était pas toujours aussi facile, Dame Nature me compliquait parfois la vie. J'ai dû recourir à ma force, à ma souplesse et à l'adresse de mon conducteur pour défoncer les congères, pour garder mon équilibre et éviter de m'enliser dans les fossés ou de me renverser sur le flanc. Parfois, à un carrefour qui exigeait un virage à 90 degrés, je devais m'y reprendre à petits coups, un de reculons, l'autre d'avant à quelques reprises, car la lourde charge sur mes chenilles m'empêchait de négocier cette courbe d'un seul trait. Je devais souvent commencer ma journée au petit matin, pour reconduire une famille chez le grand-père pour recevoir la bénédiction paternelle qui devait avoir lieu au réveil avant le déjeuner.

Et ce n'est pas parce que je commençais ma besogne au lever du soleil que je la termi-

nais à l'heure de son coucher. Oh non! Tous ces gens que j'avais déplacés en ce jour de l'An, il m'incombait de les ramener chacun chez soi, après la fête. Le premier de l'An, l'obscurité ne tarde pas à effacer le paysage, c'est donc grâce à mes deux phares, installés comme deux yeux dans la face d'une grenouille, sur mon capot, que je parvenais, même dans le blizzard, à suivre la trace qui faisait office de chemin. C'était les mêmes gens, les mêmes familles, les mêmes joyeux lurons que je refaisais monter à bord. Oh! bien sûr, les enfants étaient beaucoup moins agités, les petits emmitoufflés dans la flanelle et la peluche ne tardaient pas à s'endormir, malgré le vrombissement de mon moteur sous le siège arrière de mon cagibi. La lumière hivernale, si éclatante le jour, ne pénétrait plus par mes huit petits hublots ronds, ce qui apaisait les passagers. Malgré la fatigue et l'obscurité, ces derniers trouvaient encore l'énergie pour chanter :  « C'est dans l'temps du jour de l'An ».

C'était assez grisant pour moi de respirer cet air embaumé à l'intérieur de ma cabine lors du retour. Outre les effluves des parfums tous confondus des dames, on pouvait déceler les émanations des haleines éthylées des « monocles »; des relents des couches des bébés, le tout mêlé aux odeurs d'essence et de cambouis que laissait échapper mon moteur. Et, à la fin de la journée, mon conducteur fatigué commençait à être impatient, il freinait ou donnait des coups d'accélérateur inutiles. Il était temps, avant minuit, que je rentre dans mon abri. C'était l'heure d'un repos bien mérité, mon devoir du jour de l'An était achevé. C'était ma plus belle journée de l'année!

Aujourd'hui, je dors esseulé, au fond du garage d'un collectionneur de véhicules antiques. Je ne peux que verser des larmes à chaque jour de l'An en me rappelant ces si beaux souvenirs d'antan.



Capsule clin d'oeil

*Au Québec,
l'optimiste est un pessimiste qui fait semblant.*



Il n'avait que 25 ans mais il avait grandi trop vite, comme s'il avait consommé des hormones de croissance. Il dépassait de beaucoup ceux ayant le double de son âge. Et à cause de cette croissance fulgurante, il souffrait prématurément de détérioration de la moelle de ses os. Quelques extrémités commençaient même à dessécher. Malgré cette affliction, le géant était encore droit comme un chêne et rayonnait de tous ses atours. Il était le plus beau et attirait toujours l'attention.

Les gens prenaient plaisir à se coller sur lui ou à l'enlacer. Ils lui prenaient un peu de son énergie, disaient-ils. Et lui en avait tellement à donner. Son immense stature, faisant ombrage au soleil, permettait parfois à certains de profiter d'un peu de fraîcheur. Les oiseaux étaient aussi attirés par le géant. Ils se perchaient sur ses bras étendus et lui gazouillaient leur chant à l'oreille.

Le géant avait une manie, une habitude. À chaque automne, il se débarrassait de ses habits usés que ses protecteurs jetaient au feu. Et peu après, il revêtait un nouveau costume dernier cri qui leur faisait jeter des oh! et des ah!

Résolu à assurer sa survivance, le géant avait déjà produit quelques rejetons faisant sa fierté et croissant lentement sous sa protection. Au début, ces derniers s'amusaient autour de leur géniteur. Mais bientôt, l'aîné devint un peu malfaisant, malicieux, et il commença à accaparer un espace où il devenait une nuisance. Depuis trois ans, il s'amusait à tout briser sur son passage et les autres rejetons prenaient plaisir à l'imiter. Malgré les avertissements au géniteur, ce dernier refusait de restreindre le territoire de ses héritiers, prétextant qu'ils avaient besoin d'espace pour s'affirmer et grandir.

Les gens commencèrent à en avoir assez de ces frasques. Ils ne regardaient plus le géant du même œil. Ils n'allèrent plus se coller sur lui. Le géant devenait arrogant, toisant de haut tout ce qui l'entourait. Et plus personne ne voulut dès lors ramasser les vêtements qu'il laissait traîner aux alentours.

La décision fut alors prise de mettre à mort le géant. Le majestueux peuplier, faisant 80 pieds de haut et 32 pouces de souche avait signé son arrêt de mort. Il fut amputé de tous ses membres avant d'être étêté puis raccourci à une vingtaine de pieds. Le bas du corps fut ensuite déraciné et renversé. Au printemps ses rejetons s'éteindront un à un.

Le géant laissa en héritage trois cordes de bois.

ACTUALITÉ



de gauche à droite : Denise Mercier, Marc Tanguay, la mairesse Louisa Gobeil, Jasmin Cameron, Lyne Vachon, Fernand Filion, Jacques Chabot.

Le nouveau conseil municipal se met à l'œuvre

Le 26 novembre dernier, la nouvelle mairesse a convoqué ses conseillers à un *briefing* pour définir les orientations et les priorités de sa nouvelle administration ainsi que la mission et les valeurs du conseil municipal. Ils en ont aussi profité pour redéfinir les mandats des comités qu'aura à piloter chaque conseiller. Dès lors, les conseillers ont commencé à se familiariser avec leurs nouvelles tâches, soit en prenant connaissance de leurs dossiers, soit en assistant aux réunions des comités les concernant.

De plus, la principale tâche à laquelle ils devaient s'atteler en décembre était le budget. Quelques rencontres furent prévues à cet effet. Lors de la réunion du 4 décembre dernier, la mairesse n'a pas parlé de taxes mais a promis un budget équilibré.

Le conseil rencontre la population

Au programme électoral de la mairesse, la communication entre les élus et la population fut un enjeu important. À cet effet, le conseil municipal convoque toute la population à un café-rencontre le dimanche 21 janvier prochain, à 11 h 30, au Centre municipal. Le premier objectif de ce rendez-vous est de présenter les membres du nouveau conseil et leurs dossiers respectifs. Deuxièmement, la nouvelle administration désire faire connaître aux citoyens ses priorités et les enjeux des quatre prochaines années. Finalement, l'administration veut informer la population sur sa mission et ses valeurs telles que définies lors de ce *briefing* du 26 novembre dernier.



En ce temps des fêtes, il est normal de retourner dans nos souvenirs et naturellement nous avons tendance à comparer avec aujourd'hui sur la quantité de jouets que les enfants reçoivent de nos jours.

La plupart des gens de ma génération (les années 50) savent très bien que nous n'avions droit qu'à un seul jouet accompagné de petites gâteries bien sûr, soit une pomme soit une orange et quelques bonbons. La photo choisie représente bien cette époque.

En ce temps là, il était tout à fait naturel que les filles demandent une poupée et les gars un « char ».

Donc la poupée que vous voyez appartient à mon épouse qui l'a reçue en cadeau à Noël 1960 quant à l'auto, un ami me l'a donnée il y a quelques années de cela, il s'agit d'une authentique Cadillac décapotable 1950 avec moteur à friction, en plus avec sa boîte d'origine. Ah oui! il fallait être sage toute l'année pour avoir de beaux cadeaux.

Joyeuses fêtes à tous!



Félicitations à monsieur Alain Bédard, grand Chevalier, qui a reçu le certificat « Famille de l'année » pour son implication bénévole.

**Les Chevaliers de Colomb de Palmarolle souhaitent un joyeux temps des fêtes et une bonne année 2018 à tous!
Santé, paix et amour!**



Vieux Grincheux

BILLET

Créer des emplois... pourquoi?

Moi, le vieux grincheux, je suis tanné d'entendre parler de « création d'emplois ». On ouvre un stand à hot dogs en bordure de la route et on est tout fin fier de dire : « Ce nouveau commerce va créer trois emplois ».

Présentement, en Abitibi-Ouest, nous vivons une rareté de main-d'œuvre. On manque de monde dans la restauration, on manque de mécaniciens automobiles dans les garages, on manque de soudeurs dans les ateliers de montage, on manque de chauffeurs de camion, de travailleurs agricoles, de, de et de... Pourtant tous les jours la télévision nous vante l'ouverture d'entreprises qui, quelle merveille!, créeront des emplois. On les subventionne, on les admire, on veut qu'elles s'implantent chez nous, dans notre ville, dans notre municipalité.

On ne cesse de réclamer auprès des gouvernements la mise en place de politiques qui favoriseront l'implantation des industries, des commerces de toute sorte, on se « pétera les bretelles » d'avoir créé des centaines de jobs dans le comté, dans la région, on se servira de cet argument pour demander à la population de renouveler son mandat de député.

Oui, mais quand arrêtera-t-on de vouloir créer des emplois alors qu'on manque de bras et de cerveaux pour les pourvoir? Quand allons-nous décider de former des travailleurs pour occuper tous ces emplois disponibles? Pourquoi y a-t-il encore cinq et demi pour cent de gens, aptes au travail, qui sont au chômage, dans notre région? Pourquoi ne trouve-t-on pas la main-d'œuvre pour remplir des tâches qui n'exigent aucun diplôme particulier ni aucune expérience? Pourquoi doit-on embaucher des travailleurs au Mexique ou en Tunisie comme l'affirmait un article du journal *Le Citoyen* la semaine dernière?

Bien sûr, il faut accepter le fait que certaines personnes ne soient pas aptes à travailler, celles-là, l'état doit subvenir à leurs besoins essentiels. Pourquoi donc tous ces gens capables de défiler dans les rues, capables de s'époumoner à crier, capables de porter des pancartes ne sont-ils pas capables d'occuper des emplois simples pour assurer leurs soins de base et leur subsistance? Pourquoi quand on refuse un travail rémunéré demande-t-on à l'État et aux contribuables, travailleurs et payeurs de taxes, de payer pour assurer honorablement sa subsistance alimentaire et son logement?

Que les contribuables, les payeurs d'impôts et de taxes exigent donc des réponses à toutes ces questions... Si on crée des emplois, créons aussi des bras et des cœurs pour les accepter.

LE CLUB BON TEMPS DE PALMAROLLE VOUS DIT

Merci!

Les administrateurs du Club Bon Temps de Palmarolle remercient sincèrement tous les commanditaires qui ont bien voulu accorder leur soutien financier à l'occasion du souper annuel du 1^{er} décembre dernier. C'est en grande partie grâce à leur générosité que cette soirée a été un vrai succès. Il s'agit de :

- Aménagement paysager E. Mercier
- Promutuel Assurance
- Consommation Plus
- Deschesnes
- Député François Gendron
- Épicerie Marion et Fils (Les Marchés Tradition)
- Ferme Bellevue
- Les Murs Cameron
- Motel Villa Mon Repos
- Municipalité de Palmarolle
- Pharmacie Jean Coutu (J.-François Rondeau)
- Quincaillerie Palmarolle inc. (Timber Mart)
- Restaurant Au P'tit Bonheur
- Restaurant Léo Pizza
- Salon Denise Coiffure-Bronzage

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont participé à cette soirée. Nous souhaitons déjà vous revoir l'an prochain.

Marcelle Bélanger, secrétaire

Bibliothèque ACTIVITÉS

Palmarolle,
le mercredi 7 février 2018



À tous les enfants,

Nous tenons à vous informer que nous organiserons des activités pour les jeunes abonnés ou non de 1 an à 12 ans, le mercredi 7 février 2018, de 19 h à 19 h 30 : *L'heure du conte* et de 19 h 30 à 20 h : *bricolage*, dans notre bibliothèque à l'occasion de la fête de la Saint-Valentin. Soucieux de vous faire plaisir avec ces activités tout en vous amusant avec notre invitée, madame Lucie Nadeau.

Nous vous attendons à la bibliothèque de Palmarolle. Soyez les bienvenus!

Responsable de la bibliothèque,
Ghislaine Bégin

Notre région a 100 ans



Nous sommes la plus jeune des régions centenaires

Il y a cent ans, tout commençait ici. Tout était à faire. La forêt à abattre, les chemins à tracer, une vie à inventer, une maison à construire, une famille à fonder...

En ces temps difficiles où le travail manquait désespérément dans les villes, il fallait trouver une solution au problème économique et à l'exil de centaines de Québécois. C'est pourquoi des régions comme la nôtre ont été ouvertes à la colonisation pour « faire de la terre » disions-nous.

Mais pour ouvrir des terres, il faut d'abord abattre la forêt. Et c'était là la vraie raison pour faire monter des colons « jusqu'à la hauteur des terres ». Les grandes compagnies forestières avaient besoin de main-d'œuvre en abondance pour mettre en branle de grands projets d'exploitation forestière qui donneraient de l'emploi à ceux qui avaient le courage de franchir la distance qui les isolerait du reste du monde. Au départ, plus que la terre, c'est la forêt qui assurera un avenir à nos ancêtres. Pendant qu'ils affirmaient ici leur appartenance aux nouvelles terres qu'ils défrichaient eux-mêmes, le reste du monde progressait dans la modernité.

Oui, ouvrir une région à la colonisation, c'était consentir à une vie de sacrifices et d'abnégation, bénie par la religion et encouragée par les politiciens. Mais nous

n'avons pas oublié que nous sommes une région aux ressources minières et forestières abondantes, matières premières qui sont convoitées et exploitées, aujourd'hui plus que jamais. Alors comment pouvons-nous accepter sans rien dire de nous voir amputer de sommes considérables à la culture? Recevons-nous vraiment notre juste part des retombées économiques lorsque le soutien à la culture dans nos régions nous est refusé? N'avons-nous pas besoin nous aussi de défendre ce droit inaliénable à notre culture?

Plus personne ne descend dans la rue pour revendiquer. À tout prendre, qu'est-ce que l'Abitibi? L'arrière-pays d'une époque révolue? Sans ceux qui nous ont précédés et qui ont préparé la place pour la suite du monde, comment aurions-nous pu prétendre pouvoir vivre dans ces belles campagnes abitibiennes? Nous appartenons à ce coin de pays qui nous anime quand nous retournons la terre, quand nous récoltons ses fruits. La culture, c'est l'identité, c'est ce qui nous définit en tant qu'humain dans un environnement précis sur cette terre. Il est tout naturel de voir le lien entre culture et agriculture.

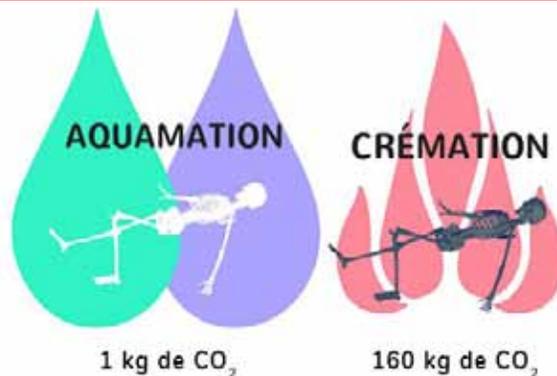
Notre reconnaissance sur ce territoire de la notion de patrimoine date seulement d'hier. La Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre fut fondée en 2001. Il était temps. Cet éveil aux valeurs du passé ne fait pas légion.



En effet, pour daigner nous retourner sur les décennies qui ont forgé notre identité afin d'avoir de la perspective, il faut tout de même que se soient inscrits dans le temps toutes sortes d'événements qui font écho dans nos souvenirs. Il faut pouvoir constater le chemin parcouru et les progrès accomplis.

Tout ce qui nous fut promis n'a pas vu sa réalisation, mais la transformation de notre environnement et de notre milieu culturel s'est pourtant produite. Notre région évolue, s'émancipe et possède des particularités à nulle autre pareilles. Nombre d'avantages nous favorisent à bien des égards, si bien qu'il arrive enfin qu'on choisisse de vivre ici. Les nouveaux arrivants encore peu nombreux contribuent à élargir nos horizons. Nous sommes nous aussi une terre d'accueil et notre culture identitaire prend forme. Cet héritage culturel tient lieu de patrimoine, celui qui prend tout son sens dans la célébration de ce que nous sommes et de ce que nous deviendrons, malgré les soustractions que nous subissons comme une non-reconnaissance de nos particularités, en tant qu'Abitibiens. Qu'à cela ne tienne, riche de notre histoire centenaire, allons de l'avant!

crémation ou aquamation



Un procédé permettant la crémation des corps par l'eau plutôt que par le feu

Qu'est-ce que la crémation?

La crémation est un processus de disposition finale d'un corps qui est réduit en cendres. La crémation est la décomposition du corps par l'oxydation rapide des tissus du corps. L'inhumation du défunt en terre est une oxydation lente de celui-ci.

Aucun cercueil n'est requis, légalement, aux fins de crémation. Il ne faut qu'un simple contenant qui est assez robuste pour contenir le corps. Cela pourrait être une boîte fabriquée de planches en bois brut, de bois pressé ou de carton épais.

Peu de crématoriums acceptent des cercueils de métal; la plupart exige que le contenant ou le cercueil soit combustible.

Qu'est-ce que l'aquamation?

L'aquamation utilise le processus chimique de l'hydrolyse alcaline - la façon naturelle dans laquelle un corps se décompose s'il est placé dans un courant d'eau.

Une combinaison de l'eau qui coule, à haute température, et l'alcalinité est utilisée pour accélérer le cours naturel de l'hydrolyse des tissus et la décomposition chimique.

Le processus se déroule dans un récipient en acier inoxydable, et est complètement automatique, actionné par un seul bouton.

À la fin de ce processus, le corps a été décomposé en forme chimique et dissous dans l'eau. La seule similitude avec la crémation dite traditionnelle est que les seuls restes solides sont les os qui sont ensuite retournés à la famille comme les cendres lors de la crémation.

Choix relatifs à la crémation ou l'aquamation

Voici les raisons possibles justifiant l'option de la crémation ou l'aquamation :

- Vous pouvez entreposer les cendres dans une urne ou autre contenant rigide et exposer celle-ci au salon funéraire;
- Vous pouvez accepter les cendres dans l'urne de transfert en plastique noir simple fournie par le crématorium et les épandre sur l'eau ou sur la terre;
- Vous pouvez disposer les cendres dans un habitacle d'un columbarium privé ou familial;
- Vous pouvez inhumer les cendres dans un lot au cimetière ou dans un terrain plus petit réservé pour les urnes dans la majorité des cimetières;
- Vous pouvez mettre les cendres au tombeau dans une crypte à l'intérieur d'un mausolée.

D'autres motifs pour choisir la crémation ou l'aquamation :

- 1) Vous choisissez la crémation car c'est la façon de disposer du corps, traditionnellement, dans votre famille, votre religion ou votre région géographique;
- 2) Vous préférez que le retour du corps à son état naturel se fasse rapidement et proprement. Plusieurs gens croient qu'un corps incinéré s'unit plus rapidement à la nature;
- 3) Vous vous souciez de l'environnement;
- 4) Vous vous préoccupez peut-être de l'utilisation de terrains des cimetières, ou vous croyez qu'il n'est pas correct d'enfouir des choses qui ne se décomposeront pas, tels les cercueils en métal et les voûtes;
- 5) Vous voulez réduire les coûts :
 - Le choix de la crémation ou l'aquamation d'un corps ne signifie pas,

cependant, que les services funéraires ne seront pas dispendieux;

- Il est possible que vous choisissiez quand même un cercueil dispendieux et/ou qu'il y ait des visites au salon funéraire. Vous pouvez choisir également d'inhumer les cendres sous terre ou les déposer dans un columbarium. Ces choix peuvent ramener vos coûts à ceux de funérailles traditionnelles.

Si vous décidez d'épandre les cendres...

Dans certaines juridictions, la loi interdit d'épandre les cendres tandis que d'autres exigent un permis. Demandez des renseignements à votre conseiller aux familles de l'entreprise funéraire choisie.

Songez à des lieux que la personne défunte aimait particulièrement, que ce soit près de son domicile ou en région éloignée. Vous pouvez épandre les cendres lors d'une randonnée en forêt, près d'un lac préféré ou sur les lieux de la ferme ancestrale. Assurez-vous d'obtenir la permission voulue si vous désirez épandre les cendres sur une propriété privée.

Avez-vous songé à utiliser les cendres pour créer une nouvelle vie, en plantant un arbre? Certains survivants choisissent d'incorporer les cendres au sol de plates-bandes de fleurs ou d'un jardin de roses à domicile. Lors de chaque éclosion d'une rose, vous vous rappellerez de la personne qui vous était proche. Cependant, si vous décidez de faire cela, songez à ce qui peut se produire si, un bon jour, vous déménagez.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter une maison funéraire qui utilise le procédé de l'aquamation. Les informations ci-dessus proviennent du site www.jhfleury.com



Prendre note

que les activités du mercredi après-midi sont suspendues pour tout le mois de janvier. Elles reprendront toutefois en février.

La prochaine réunion se tiendra le 10 janvier 2018.

Au début de cette nouvelle année, les fermières vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018; que la paix règne en vos cœurs!

Remise des doudous à la Protection de la jeunesse

Le 14 décembre dernier, nous sommes allées remettre nos confections pour les enfants en famille d'accueil. Ce fut un moment inoubliable; plusieurs fermières sont arrivées avec leur grosse poche de couvertures, toutous, bas, mitaines, tuques, baluchons et « poupées sans souci », c'est une poupée tricotée à la main, sans sourire.

Le personnel de la DPJ a beaucoup apprécié cette petite poupée de 10 pouces environ; les enfants l'affectionnent particulièrement. Nous avons beaucoup appris sur les problèmes de ces enfants. Nous sommes en mesure de vous dire que ce n'est pas toujours drôle.



PLASTIQUE RECYCLABLE

Le recyclage est généralement facile... mais on comprend parfois moins bien le vaste monde du plastique. Malheureusement, les plastiques ne sont pas tous recyclables. Voici quelques informations qui vous permettront de vous y retrouver.

Les plastiques acceptés dans le bac bleu

Tous vos contenants et emballages identifiés par un de ces symboles sont recyclables :



Les plastiques refusés dans le bac bleu

Le plastique de catégorie 6 ainsi que tous les plastiques qui ne sont pas numérotés ne sont pas recyclables. Ils doivent par conséquent être déposés dans le bac vert.



Les sacs plastiques

La plupart des sacs plastiques sont recyclables, mais ils ne le sont pas tous. Voici comment les distinguer :

Recyclables

Sacs qui s'étirent. Ex : les sacs d'épicerie, de magasinage, de pain, de lait, etc.



Non recyclables

Sacs qui ne s'étirent pas ou qui déchirent. Ex : les sacs de céréales, de barres tendres ou de croustilles.



TRUCS POUR ÉVITER LES SACS PLASTIQUES

Bien que certains sacs plastiques soient recyclables, la meilleure option est d'éviter d'en utiliser.

Vous pouvez :

- Employer des sacs réutilisables pour l'épicerie et vos divers achats;
- Opter pour des contenants durables et réutilisables pour vos collations;
- Remplacer la pellicule plastique moulante par un bonnet de douche réutilisable afin de couvrir votre plat de lasagne ou autre contenant sans couvercle.

Toute l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest vous souhaite une Bonne année 2018 !



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
botlinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

819-339-5671

819 339-5400

mrcao@mrcao.qc.ca



Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

La date pour la collecte des arbres de Noël sera le jeudi **18 janvier**, (même jour que la collecte des ordures).



La municipalité offre à ses citoyens le service de collecte des sapins de Noël en 2018. La date de cette collecte sera le jeudi 18 janvier par l'entrepreneur J.L.R., le même entrepreneur qui ramasse les ordures et le recyclage. Vous devrez donc placer votre arbre en bordure de la rue (avenue, rang ou route), à côté de votre bac à ordures. Assurez-vous que votre arbre soit exempt de toute décoration, y compris et surtout, les « glaçons » sinon, il ne sera pas ramassé!

VEUILLEZ NOTER

Si un dossier quelconque vous interpelle et que vous avez des questionnements, veuillez, s'il vous plaît, ne pas contacter personnellement les élus à leur domicile! Les élus aussi ont une vie privée. Toute décision doit être prise par le conseil réuni et vos questions doivent être d'abord transmises à la direction, au bureau municipal et, par la suite, un suivi sera fait auprès du citoyen concerné.



USAGES COMMERCIAUX DANS LES RÉSIDENCES

Certains usages commerciaux complémentaires peuvent être autorisés dans les résidences comme l'artisanat, les bureaux professionnels, les petits entrepreneurs, les salons de coiffure, les services de santé divers, les foyers d'accueil pour personnes âgées et les garderies privées.

Les propriétaires qui veulent se prévaloir d'une telle autorisation doivent cependant obtenir de la Municipalité un certificat à cet effet. C'est une démarche assez simple : il suffit généralement de déclarer le nouvel usage et aucuns frais ne sont liés à cette demande. Il demeure quand même important de veiller à faire cette déclaration, afin de simplifier la mise à jour du rôle d'évaluation.



En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du matin, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité, tel que stipulé dans le Règlement n° 176, articles 4,5 et 6. Notez que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver puisqu'ils en ont été avisés. À vous d'y voir!

RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation, préférablement par écrit, tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 2.

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité, tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 3.

Le ministère des Transports précise aussi que : « Les résidents ne peuvent déposer la neige provenant de leur entrée privée sur l'accotement. Cette pratique est totalement interdite en vertu du Code de la sécurité routière. Ces interdictions sont inscrites dans le Code de la sécurité routière aux articles 498 et 507. »

Tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 7, des amendes sont prévues pour les contrevenants. Pensez-y!



Louisa Nicol

signe

le Livre d'Or

Dans le cadre de ses 50 ans de vie artistique, madame Louisa Nicol a été invitée à signer le Livre d'Or de Palmarolle. La cérémonie s'est déroulée le 4 décembre dernier lors de la réunion du conseil municipal.

Madame Nicol s'est dite très honorée d'apposer sa signature dans ce grand livre qui salue la mémoire des personnalités qui ont marqué l'histoire de Palmarolle.

INVITATION



Le nouveau conseil municipal invite toute la population de Palmarolle, jeunes et moins jeunes, à un **café-rencontre** pour la nouvelle année.

Quand : **Le dimanche 21 janvier 2018**

Heure : **11 h 30**

Où : **Centre municipal**

Cette rencontre a pour but de vous partager **nos orientations** et **vos préoccupations**.

Au plaisir de vous voir en grand nombre!

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LES NON-RÉSIDENTS

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, les membres du conseil ont adopté la résolution n° 16-11-338 mentionnant l'adoption de la Politique de remboursement des frais de non-résidents telle que présentée par l'agente de développement, à l'objectif 15 du Plan d'action de la Municipalité de Palmarolle, permettant ainsi l'accessibilité aux activités de loisirs aux familles et aux aînés dans les villes avoisinantes. La politique est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les résidents de Palmarolle pourront donc bénéficier d'un remboursement de la différence entre le tarif résident et non-résident lors de l'inscription à des activités sportives ou culturelles non offertes à Palmarolle mais offertes dans les villes avoisinantes, pour un montant maximal de 150 \$ par enfant ou aîné, par année.

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

Notez que la municipalité est maintenant en mesure, depuis le 2 décembre 2016, de vous offrir le service d'assermentation pour faire prêter serment dans tous les cas où les lois du Québec le prévoient et, en particulier, le recevoir lorsqu'un juge de paix peut le faire. Madame Carole Samson, actuelle directrice générale et secrétaire-trésorière, a été accréditée Commissaire à l'assermentation par la ministre de la Justice, conformément aux articles 214 à 223 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., cT-16).

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2017,
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Nommé le président du Comité consultatif d'urbanisme;
- Accordé la première demande de dérogation DPDRL170108, à la réglementation de zonage de FERME GÉRARD RENAUD INC;
- Accordé la deuxième demande de dérogation DPDRL170109, à la réglementation de zonage de FERME GÉRARD RENAUD INC;
- Accordé un permis de lotissement pour la correction cadastrale du lot 5 048 350 de madame Marie-Catherine Brochu;
- Autorisé la modification au règlement de zonage pour permettre l'usage « *location de chalet* » dans la zone 701;
- Maintenu l'interdiction de stationnement d'hiver la nuit pour tous les véhicules, commerciaux ou non, afin d'effectuer le déneigement;
- Autorisé une dépense pour effectuer la révision du Plan et des règlements d'urbanisme;
- Autorisé un soutien financier au *Comité jeunesse en milieu rural* pour l'année 2018;
- Manifesté son intérêt pour la démarche « *Prendre soin de notre monde* » de *Action Santé L'Envolée d'Abitibi-Ouest*;
- Autorisé l'achat d'un charriot (desserte) pour le centre municipal pour les organismes et les locataires de salle;
- Renouvelé l'entente de prêt de la petite salle au *Cercle des Fermières* pour leur réunions mensuelles;
- Autorisé le prêt de la petite salle au *Cercle des Fermières* pour des ateliers de tricot et de bricolage;
- Autorisé la dépense annuelle de cotisation pour le service du *Transport public adapté d'A-O*;
- Appuyé la candidature de M. Jaclin Bégin au sein du conseil d'administration de la FQM;
- Adjugé la soumission pour le déneigement d'une portion de trottoir de la rue Principale;
- Autorisé une dépense non budgétée pour le remplacement du panneau de contrôle de la station de pompage des eaux usées;
- Déterminé les responsabilités et dossiers assignées aux élus;
- Déterminé les premier et deuxième répondants pour les urgences au centre municipal;
- Adopté la mission, les valeurs et l'organigramme de la municipalité;
- Renouvelé l'adhésion annuelle au Club Nautique du Lac Abitibi;
- Autorisé la tenue d'un café-rencontre avec les élus et les citoyens, en janvier 2018;
- Autorisé un transfert budgétaire;
- Autorisé l'achat et l'installation d'un nouveau module au logiciel administratif CIM;
- Autorisé une avance de fonds aux Loisirs de Palmarolle Inc;
- Embauché un opérateur de rétrocaveuse et de camion déneigeur, sur appel.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca .

Le bassin versant

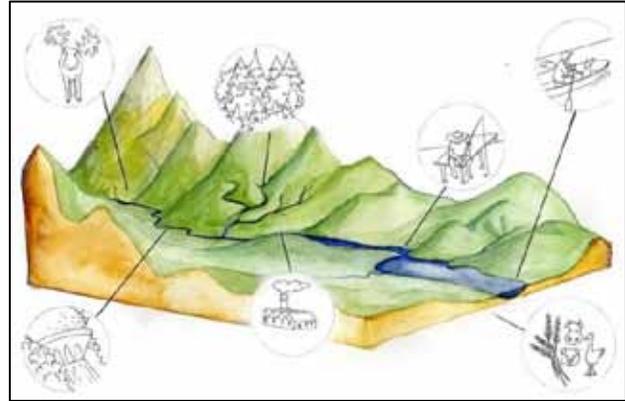


Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook:
<https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

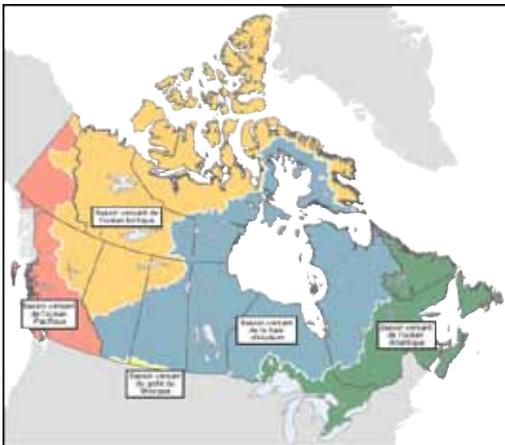
Qu'est-ce qu'un bassin versant ? À la mention de ces termes, des points d'interrogation apparaissent souvent sur les visages. Il sera tenté d'éclairer l'esprit de tous sur cette nouvelle notion.

Le bassin versant est un territoire hydrographique dont les limites sont déterminées par la **géographie** et la **géologie** d'un secteur.

Ainsi, le bassin versant comprend les **surfaces terrestres** dont le relief conduit le drainage des terres, des lacs et des cours d'eau vers le **même exutoire**, c'est-à-dire vers le même cours d'eau ou plan d'eau.



Il est intéressant de savoir qu'il y a cinq (5) grands bassins hydrographiques au Canada; le bassin versant de l'océan Atlantique, le bassin versant de la Baie d'Hudson, le bassin versant de l'océan Arctique, le bassin versant de l'océan Pacifique et le bassin versant du golfe du Mexique.



Source: Environnement Canada

Il est à noter que les bassins versants possèdent des niveaux de subdivisions (niveau 1, 2, 3, etc.). Les niveaux 1 sont les grands bassins versants dont l'exutoire est un océan, une mer ou une grande baie, tel que la Baie-James, la Baie d'Hudson ou la Baie d'Ungava. Les bassins versants de niveaux 2 sont ceux s'écoulant sur le bassin versant de niveau 1 et dont leur exutoire est le cours d'eau du bassin versant de niveau 1.

Le bassin versant, une unité de gestion !

Comme le bassin versant comprend les surfaces terrestres drainées, il permet d'inclure les usages liés à la ressource en eau (baignade, pêche, approvisionnement d'eau potable, etc.) et d'établir un lien de responsabilité en cas de pollution (rejets d'eaux usées de résidences isolées, rejets industriels et municipaux, etc.) Le travail et la concertation à la protection de la ressource en eau est alors grandement facilitée par l'utilisation du bassin versant à différentes échelles (niveaux de bassins versants). La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) utilise cette unité de gestion, le bassin versant.

Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est
La Sarre

(Québec) J9Z 1K9
tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180
Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc

Affiliée à



Bonne
Année
2018

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

**CALENDRIER DE CUEILLETTE
DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE 2018**



POUBELLES
RECYCLAGE



COLLECTE DES
ENCOMBRANTS



BUREAU FERMÉ

SÉANCES DU CONSEIL

Janvier 2018

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril 2018

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai 2018

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1er juin	

Juin 2018

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2018

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2018

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre 2018

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 ^{er}	2	3	4	5	6
			15 h Messe au foyer			13 h à 16 h Comptoir familial
7	8	9	10	11	12	13
11 h Messe	13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	13 h Cartes Club Bon Temps 19 h 30 Réunion fermières	13 h à 16 h Comptoir familial 		13 h à 16 h Comptoir familial
14	15	16	17	18	19	20
11 h Messe	13 h Baseball poche	Tournoi de baseball poche à Colomby 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	13 h Cartes Club Bon Temps	13 h à 16 h Comptoir familial 		13 h à 16 h Comptoir familial
21	22	23	24	25	26	27
11 h Céléb. parole 11 h 30 Café-rencontre Centre municipal	13 h Baseball poche	13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	13 h Cartes Club Bon Temps	13 h à 16 h Comptoir familial 		13 h à 16 h Comptoir familial
28	29	30	31			
11 h Messe	13 h Baseball poche	Tournoi de baseball poche Rayon d'Or 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	13 h Cartes Club Bon Temps			



Les membres des Loisirs tiennent à souhaiter un **excellent temps des fêtes** et une **bonne année 2018** à tous!

Merci de tout cœur de votre présence à nos activités et de votre implication à celles-ci afin de maintenir la vitalité de notre beau village!

Studio Santé Desjardins

Venez profiter de notre salle d'entraînement pour continuer votre exercice quotidien. Bénéficiez d'un rabais de 10 à 15 % sur nos abonnements jusqu'au 31 janvier 2018.

Clientèle :	Durée :	Coût (tx incluses)	Promotion
Adulte	1 mois	40 \$	10 % rabais = 36,00 \$
	3 mois	100 \$	10 % rabais = 90,00 \$
	6 mois	185 \$	15 % rabais = 157,25 \$
	1 an	270 \$	15 % rabais = 229,50 \$
Étudiant	1 mois	35 \$	10 % rabais = 31,50 \$
	3 mois	85 \$	10 % rabais = 76,50 \$
	6 mois	150 \$	15 % rabais = 127,50 \$
	1 an	235 \$	15 % rabais = 199,75 \$
Couple/Famille	1 mois	70 \$	10 % rabais = 62,99 \$
	3 mois	175 \$	10 % rabais = 157,50 \$
	6 mois	275 \$	15 % rabais = 233,75 \$
	1 an	450 \$	15 % rabais = 382,50 \$

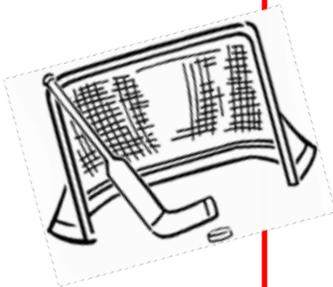
Hockey rural à Palmarolle...

En effet, vous en avez peut-être entendu parler?

Le hockey rural est bel et bien installé à Palmarolle cet hiver et il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant. Contactez Roxanne au bureau des loisirs au 819 787-2284. Joignez-vous à nous et vous ne serez pas déçu!

Les loisirs de Palmarolle en profitent pour remercier généreusement Maxime Labelle et Xavier Cameron qui se sont impliqués d'eux-mêmes dans ce projet. Merci également à tous les parents qui enfilent leurs patins pour donner un coup de main à l'occasion.

Cette belle activité physique n'aurait pas lieu sans vous tous!



Vins & Fromages 2018

Déjà la prochaine édition du *Vins et fromages* est confirmée!

Réservez le 28 avril prochain à votre agenda et soyez des nôtres pour déguster des fromages d'ici.



VOTRE CAISSE VOUS INFORME



Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

AMD – Rabais marchands

L'heure des résolutions est arrivée! Quelle sera la vôtre : mieux manger, bouger plus ou moins dépenser ? Découvrez les nombreux rabais exclusifs aux membres Desjardins qui pourront vous aider à tenir vos résolutions !

Rendez-vous à desjardins.com/offres-exclusives pour en profiter !

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça!

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2017 à votre REER est **le 1^{er} mars 2018.**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble